

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE DU

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Centre Communal d'Action Sociale de MIRANDE

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le 10/04/2024
ID : 032-263201071-20240326-DCM240410CL02-BF



L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le CCAS ; elle est disponible sur le site internet de la ville de Mirande.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2023.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le compte administratif constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice et transmis au représentant de l'État.

Par cet acte, le Président, ordonnateur présente à l'assemblée délibérante la totalité de ses comptes, les opérations de recettes et de dépenses réalisées, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile écoulée.

Éléments de contexte :

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune de Mirande, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le Centre Communal d'Action Social offre plusieurs prestations :

➤ Les animations pour les séniors :

- D'ordinaire, chaque année, organisation du Noël Bleu pour les Mirandaises et les Mirandais de plus de 70 ans, généralement le deuxième mardi du mois de décembre, salle "André-Beaudran". Au cours de cette manifestation un spectacle est proposé, et une collation gourmande est servie.

-l'association France Alzheimer Gascogne poursuit son partenariat avec le CCAS pour l'organisation d'une journée pour informer l'opinion sur les difficultés rencontrées par les personnes malades d'Alzheimer et leurs familles.

➤ Les aides ponctuelles avec un suivi individualisé en faveur des personnes en situation de grande précarité.

En 2023, les secours d'urgence ont concerné :

- une aide au paiement de réparations de voiture pour 200 €
- une aide au paiement de frais d'obsèques pour 200 €
- entrées Ludina pour familles ukrainiennes : 85,50 €
- hébergements SDF : 227 €

➤ L'accueil des sans-abris en les orientant vers des hôtels ou chambres d'hôtes.

➤ Domiciliation des personnes sans domiciles fixes.

➤ La transmission d'informations et de dossiers dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de la Prestation de Compensation du Handicap, de demandes de logements sociaux, de domiciliation de personnes sans logement fixe.

➤ La mise en place de plan canicule et grand froid : repérage de personnes vulnérables.

➤ La gestion de la Résidence de Lézian. :

Cette résidence compte 22 logements qui sont conçus et aménagés en fonction de la diminution des capacités fonctionnelles des personnes âgées. Des prestations sont assurées par le personnel à savoir une présence du personnel 24H/24H, un système de télésurveillance, des aides administratives, des aides au quotidien, des animations, l'accompagnement aux courses et chez les professionnels de santé sont également proposés.

L'exercice 2022 a permis de maintenir l'ensemble de ces services grâce à une gestion maîtrisée des dépenses.

Budget du CCAS (réalisations 2023)

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 032-263201071-20240326-DCM240410CL02-BF

Recettes		
F	Produits exceptionnels (Participation communale, rbmt. assurances, ...)	58 537,06
I	Immobilisations corporelles (Cession de biens)	3 820,00
I	Excédent d'investissement	203,40
	TOTAL DES RECETTES	62 560,46
	<i>Total des recettes de fonctionnement (F)</i>	<i>58 537,06</i>
	<i>Total des recettes d'investissement (I)</i>	<i>4 023,40</i>
Dépenses		
F	Charges générales (Documentation, réception Noël Bleu, ...)	2 862,08
F	Charges personnel (Mise à disposition du personnel Communal au Budget CCAS)	4 427,29
F	Autres charges de gestion courante (Subventions, secours d'urgence, ...)	50 380,30
F	Opérations d'ordre entre section (Provisions pour créances douteuses)	663,99
I	Déficit de fonctionnement reporté	203,40
	TOTAL DES DEPENSES	58 537,06
	<i>Total des dépenses de fonctionnement (F)</i>	<i>58 537,06</i>
	<i>Total des dépenses d'investissement (I)</i>	<i>0,00</i>

Budget Résidence de Lézian (réalisations 2023)

Recettes		
F	Atténuations de charges (remboursements sur rémunérations du personnel)	84 087,96
F	Produits des services (Prestations Résidence de Lézian)	288 888,50
F	Dotations et participations (Forfait autonomie versé par le CD32)	16 105,49
F	Produits exceptionnels (subventions diverses)	83 803,40
F	Opérations d'ordre entre section (amortissements)	3 407,18
F	Excédent de fonctionnement reporté	2 382,68
I	Dotations, fonds divers et réserves	9 438,49
I	Subventions d'investissement reçues	12 412,00
I	Dépôts et cautionnements reçus (reprend les cautions versées par les nouveaux locataires des appartements de la Résidence)	324,07
I	Opérations d'ordres (amortissements)	39 180,38
	TOTAL DES RECETTES	540 030,15
	<i>Total des recettes de fonctionnement (F)</i>	<i>478 675,21</i>
	<i>Total des recettes d'investissement (I)</i>	<i>61 354,94</i>
Dépenses		
F	Charges générales (élect., eau, assainissement, carburant, combustibles, fournitures, location matériel, entretien bâtiments, matériel, honoraires, téléphone/internet, assurances...)	103 104,21
F	Charges personnel	307 249,63
F	Charges financières (intérêt avance de trésorerie)	7 983,75
F	Opérations d'ordre entre section (amortissements)	39 180,38
I	Remboursement du capital de l'emprunt	33 225,47
I	Immobilisation corporelles	7 739,98
I	Opérations d'ordre entre section (amortissements)	3 407,18
I	Déficit d'investissement reporté	13 725,83
	TOTAL DES DEPENSES	515 613,85
	<i>Total des dépenses de fonctionnement (F)</i>	<i>457 517,97</i>
	<i>Total des dépenses d'investissement (I)</i>	<i>58 098,46</i>

I. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les salaires du personnel de la Résidence de Lézian, des agents s'occupant de l'action sociale et du personnel du service mutualisé Ressources Humaines-Comptabilité.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 032-263201071-20240326-DCM240410CL02-BF

Effectif global au 31 décembre

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Agents en position d'activité (tous statuts)	9	12	12	11	11	11
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	7	9	9	9	9	9
Non titulaires occupant un emploi permanent	2	0	0			
Autres agents n'occupant pas un emploi permanent	0	3	3	2	2	2

Répartition des non-titulaires par type de contrat

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Remplaçants de titulaires	2	0	0			
Accroissement temporaire d'activité	0	3	3	2	2	2
CUI-CAE, emploi d'avenir ou apprentissage	0	0	0			

Répartition rémunération / primes

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant de la rémunération principale titulaires et non-titulaires (traitement indiciaire + NBI + SFT + CTI)	148 748 €	174 086 €	176 650 €	178 759 €	180 800 €	223 129 €
Montant des primes et indemnités (régime indemnitaire, prime de présence, heures supplémentaires et complémentaires...)	30 771 €	41 140 €	50 815 €	45 195 €	50 250 €	45 583 €

Effectif global au 31 décembre

- l'entretien et la consommation de la Résidence de Lézian (électricité, eau, combustible, réparations diverses,...)
- les achats de fournitures et de petits équipements (fournitures de bureau, petit outillage,...)
- les aides ponctuelles attribuées aux personnes en grandes difficultés.
- le paiement des nuitées à l'hôpital local pour les sans-abris.
- les intérêts de l'avance de trésorerie.

En 2023, la ligne de trésorerie était d'un montant de 50 000 € pour un an.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées :

- au titre des prestations fournies aux résidents de la Résidence de Lézian (assistance 24H/24H, aides au quotidien, accompagnements médicaux et aux courses...),
- au titre des loyers des appartements de la Résidence de Lézian
- à diverses subventions : départementale (dans le cadre du forfait autonomie) et communale.
- au titre de remboursement des taxes foncières des années 2018 à 2022 suite à exonération de la Résidence.

II. La section d'investissement

➤ Dans cette section sont comptabilisés en dépenses :

- Le remboursement du capital de l'emprunt que le CCAS a souscrit pour le rachat du bail emphytéotique de la résidence de Lézian qui avait été contracté avec la SA Gasconne D'HLM. Ce rachat a permis au CCAS d'être entièrement propriétaire de cette structure. L'emprunt contracté auprès de la banque populaire, le 02/03/2017, était de 640 000 € au taux fixe de 1.35% sur 20 ans (classé 1A dans la matrice de risque Gissler).
- Le remboursement de l'emprunt contracté par la Commune de Mirande le 01/08/2021 pour un montant de 50 000 €, pour les travaux d'aménagement du par cet de la salle commune de la Résidence de Lézian, au taux fixe de 0.76% sur 15 ans (classé 1A dans la matrice de risque Gissler).

L'encours de la dette totale s'élève à 508 536,49 € au 31/12/2023.

La typologie Gissler permet de présenter la ventilation de l'encours en fonction de son exposition au risque selon deux dimensions : la nature des indices classés de 1 à 6 (6 correspondant au plus risqué) qui juge de la volatilité des indexations et la structure de l'emprunt de A à F (F correspondant aux structures avec un fort potentiel d'effet de levier, risqué).

Par conséquent, la dette du CCAS présente un profil 100% sécurisé à taux fixe.

- L'achat de la pergola au Budget CCAS (3 820 €).
 - L'achat d'un groupe électrogène (3 919,98 €).
- Dans cette section sont comptabilisés en recettes :
- FCTVA: 9 438,49 €
 - Les subventions d'investissement : 12 412 €
 - Encaissement de cautions des locataires entrants : 324,07 €

Résultat de l'année 2023 :

Budget CCAS

	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	67 905,00	58 333,66
Déficit de fonctionnement reporté	203,40	203,40
TOTAL DEPENSES	68 108,40	58 537,06
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	68 108,40	58 537,06
TOTAL RECETTES	68 108,40	58 537,06
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		0,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	203,40	0,00
TOTAL DEPENSES	203,40	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	3 820,00
Excédent d'investissement reporté	203,40	203,40
TOTAL RECETTES	203,40	4 023,40
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 023,40

Budget Résidence de Lézian

	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	485 808,00	457 517,97
TOTAL DEPENSES	485 808,00	457 517,97
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	483 425,32	476 292,53
Excédent de fonctionnement reporté	2 382,68	2 382,68
TOTAL RECETTES	485 808,00	478 675,21
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		18 774,56
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE CUMULE		21 157,24
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	67 774,17	44 372,63
Déficit d'investissement reporté	13 725,83	13 725,83
TOTAL DEPENSES	81 500,00	58 098,46
RECETTES D'INVESTISSEMENT	81 500,00	61 354,94
TOTAL RECETTES	81 500,00	61 354,94
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		16 982,31
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE CUMULE		3 256,48

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CCAS de Mirande
Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM240410CL02
Objet :	Délibération portant vote du CA du CCAS 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-26 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-263201071-20240326-DCM240410CL02-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 032-263201071-20240326-DCM240410CL02-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.4 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : Délib vote du CA 2023.pdf Nom métier : 70_DE-032-263201071-20240326-DCM240410CL02-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	75.6 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : ETAT_ACTIF_CCAS.pdf Nom métier : 99_BU-032-263201071-20240326-DCM240410CL02-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	231.7 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : Page signatures.pdf Nom métier : 99_BU-032-263201071-20240326-DCM240410CL02-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	70.9 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : note synthèse année 2023 CCAS CA-1.pdf Nom métier : 99_BU-032-263201071-20240326-DCM240410CL02-BF-1-1_4.pdf	application/pdf	939.4 Ko

Document principal (Document budgétaire)

text/xml

19.5 Ko

Nom original : C.C.A.S._de_MIRANDE_2023_CA-scélé.xml

Nom métier :

99_BU-032-263201071-20240326-DCM240410CL02-BF-1-1_5.xml

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 avril 2024 à 11h25min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 avril 2024 à 11h25min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 avril 2024 à 11h25min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 avril 2024 à 11h26min25s	Reçu par le MI le 2024-04-10